

introduire quelques modifications permises ou commandées par notre situation.

La population de notre pays et le clair-éveil de la population, on ne doit pas espérer que l'usage des branches du revenu public; il ne faut pas élever un abaissement trop exorbitant dans le port des lettres.

VENTES

Par la Cour des Preuves.

Vente par la Cour des Preuves.

SERONT offertes en vente, à l'enchère publique, par le sous-juge de la paroisse d'ici et pour la paroisse St. Landry.

Le samedi le 28 jour de Décembre prochain, 1844.

Au domicile de FRANCOIS VIGÉ, dans la Paroisse de la Grande Pointe, toutes les propriétés appartenant à la succession de John A. McDaniel.

Un certain lot ou morceau de Terre, situé dans la dite paroisse St. Landry, et placé en la paroisse de la Grande Pointe, contenant quatre vingt arpents de superficie plus ou moins, borné d'un côté par la terre de Charles Poiré père, et de l'autre côté par la terre de Louis Zella Vige, consistant en:

Un pair de Banfs de terre; à cornes douces; Chevaux; environ 100 bbls. de Maïs; Moutons et instrumens d'agriculture.

Les conditions à la Vente.

A. GARRIGUES, Juge de Paroisse.

28 Novembre 1844-t.

Vente par la Cour des Preuves.

SERONT vendues, à l'enchère publique par le sous-juge de la paroisse St. Landry.

Lundi, 6me jour de Janvier, 1845.

à la dernière résidence de feu Henry McFarlane, de la paroisse St. Landry, décédé, située dans la Grande Pointe, près la Ville Platte, dans la paroisse paroissiale, toutes les propriétés appartenant à la succession de dit défunt, consistant en un lot ou morceau de terrain, dernière résidence du dit défunt de la contenance de dix arpents superficiels, plus ou moins, bornés au nord et à l'ouest par la terre de M. Corré, au sud par la terre de William Reed, et à l'est par la terre de A. Lazaro, avec toutes les batisses et améliorations qui y existent, un lot d'outils de charpentier, et lot d'outils de tonnelier, cordonnier, &c., &c.

Les conditions à la Vente.

Décembre 5-ta. A. GARRIGUES, Par. Juge.

VENTE

Par la Cour des Preuves.

SERONT offertes en vente à l'ENCHERE PUBLIQUE, au plus haut metteur et dernier enchérisseur, par le sous-juge de, et pour la paroisse St. Landry.

MERCREDI, Le quinzième jour de Janvier prochain, 1845.

à la dernière résidence de feu WILLIAM WIKOFF, de la paroisse St. Landry, décédé, située dans le quartier de Plaisance, dans la paroisse susdite; toutes les propriétés, meubles et immeubles, appartenant à la succession du dit défunt, consistant en:

LA PLANTATION sur laquelle le défunt résidait à l'époque de son décès; contenant treize arpents de front, sur quarante de profondeur, bornée d'un côté, par la terre de la Veuve Antoinette Lambert, et de l'autre par la terre de Louis Vanille, avec toutes les batisses et améliorations existant sur la dite plantation;

Un certain lot ou morceau de Terre, situé et placé dans la paroisse susdite, dans la dite paroisse, sur le bayou Courtableau, borné d'un côté, par la terre de John A. Taylor, et de l'autre par la terre de Stephen W. Wikoff, contenant cinq cents arpents de superficie;

Un certain lot ou morceau de Terre, situé et placé dans la paroisse susdite, dans la dite paroisse et contenant huit cents arpents de superficie;

UN LOT DE TERRE, située dans la paroisse susdite, et placée sur la rive gauche du Bayou Beaufort, de la contenance de huit arpents et demi de front, sur le dit bayou, et de quarante arpents de profondeur, bornée en haut, par la terre de M. D. D. Webb, veuve de dit William Wikoff, et en bas par la terre de Andrews et Wilkins, et contenant trois cents cinquante arpents de superficie, plus ou moins.

Les Bâtisses et Améliorations, existant sur la terre susdite, de M. D. D. Webb, située sur le bayou Beaufort, et joignant la plantation susdite;

Cent Esclaves de divers âges et sexes; un nombre de quels sont trois valets, un forgeron, et un bon charpentier; environ cinq mille (deux de bêtes à cornes de vacherie; deux cent-cinquante têtes de bœufs à cornes douces; soixante chevaux de vacherie; environ cent soixante-dix porcs; quatre-vingt-dix porcs; vingt-deux paires de bœufs de tir; douze chevaux américains; vingt-six mules de trait, quatre dix brutes; trente-trois têtes, chevaux, juments, et poulains, race croisée; un lot, charreux, hermes, pioches, bêches, lances, harnais, colliers, brides, outils de charpentier et de forgeron, trois wagons; une charrette à cheval; une dito à bœufs; une voiture de famille avec harnais; un buggy et harnais; un sulky et harnais; armoires, bureaux, tables, toilettes, sofas, chaises, lits et couchages; un lot de fourrages; un dito de maïs; un lot de farine; un service de porcelaine; une batterie de cuisine; et autres meubles qu'il n'est pas possible de détailler.

Les conditions de la susdite vente seront avantagées aux enchérisseurs, et elles seront annoncées le jour de la vente.

A. GARRIGUES, Juge de Paroisse, Opelousas, 12 Décembre 1844.

Vente par la Cour des Preuves.

SERONT vendues, à l'enchère publique par le sous-juge de la paroisse St. Landry.

Mardi, le 21me jour de mois de Janvier prochain, (1845.)

à la MAISON DE COUR de la susdite Paroisse, les propriétés suivantes appartenant à la succession de CHARLES A. EDWARDS, dans la paroisse St. Landry, décédé; consistant en:

Un morceau ou parcelle de Terre, situé dans la dite paroisse, formant au Nord-est un Quart de Section No. 3, Township No. 3, à la Range Sud No. 4 de la Terre, contenant cent-soixante-quinze acres, et soixante-cinq centimes d'acres de superficie.

Un autre morceau ou parcelle de Terre, situé dans la dite paroisse, au Nord-ouest, Quart de Section No. 3, Township N. 3, Range Sud, No. 3, contenant cent-soixante-deux acres, soixante-quatre centimes d'acres de superficie.

Cinq ESCLAVES de différent sexes; Un BOIS DE DI; Une TABLE; et un double-baril FUSIL.

Les conditions à la Vente.

A. GARRIGUES, Juge de Paroisse, Opelousas, 12 Décembre 1844-t.

ON IMPRIME

Au bureau du "Whig", d'une manière claire et prompte, toutes sortes d'ouvrages, à des prix modérés.

LE BEAU STEAMER NEUF

COLLEGE MEDICAL DE LA LOUISIANE.

Le cours de lectures annuel de cette institution commencera le 1er Lundi de Novembre 1844 et finira le 31e Samedi de Mars 1845.

John Harrison, M. D.—Physiologie et Pathologie. James Jones, M. D.—Théorie et pratique de la Médecine.

Warren Stone, M. D.—Chirurgie. J. L. Riddell, M. D.—Chimie. A. H. CENAS, M. D.—Accouchemens, &c. W. M. Carpenter, M. D.—Materia Medica et Thérapeutique.

V. DAVID & FILS, Vieille Lécée No. 38, entre les rues Conti et Bienville, Nouvelle-Orléans.

VENANT de recevoir, des manufactures de France et d'Angleterre un assortiment complet de

Quincaillerie et Coutellerie, des meilleurs modèles; La longue expérience de cette maison, est une garantie que les articles choisis par elle, sont de qualité supérieure et calculés pour le marché de la Louisiane. Leur

QUINCAILLERIE AMERICAINE, choisie avec soin et achetée au plus bas prix, leur permet d'offrir aux marchands de la campagne, toutes les marchandises de ce genre qui peuvent leur être utiles, y compris tous les articles de SELLERIE, les plus variés qui jamais furent apportés sur ce marché. Ils ont le plaisir de visiter leur établissement, No. 38 Vieille Lécée.

Le Gazette de St. Martinville est prêt d'imprimer l'article ci-dessus, et d'envoyer son compte à V. David & Fils.

CHARTES DE VISITES—A vendre au bureau du journal.

L'imprimerie du journal se charge d'imprimer sur cartes de visites le nom des personnes qui le désirent.

MEUBLES—Le sous-juge offre au public les articles suivants qu'il est chargé de vendre:

Deux armoires, un bois de lit, un matelas, trois paires de chaussettes, un buffet et un bureau, un petit bureau en bois de 40 pièces; le tout d'ancien bois, et en très bon état pour le commerce. S'adresser au bureau.

JOSEPH ETTER.

VENDRE son marché pour le comptant, au bureau du journal.

ALMANACHS pour 1845: le comique Almanach d'Elton; l'Almanach de poche pour 1845; Almanach de bureau en français pour 1845.

PAINS à caochier à vendre s'adresser à notre bureau.

UN petit lot d'engrais à vendre à bon compte au bureau du Whig de St. Landry.

AVIS.

Le sous-juge informe respectueusement le public que le Steam-Boat

General Morgan, ayant été complètement et soigneusement réparé en août dernier, à la Nouvelle-Orléans, il commença sa voyage à la Nouvelle-Orléans, les 15 et 16 Octobre, au point de départ de la paroisse de St. Landry, et pour la paroisse St. Landry.

MERCREDI, Le quinzième jour de Janvier prochain, 1845.

à la dernière résidence de feu WILLIAM WIKOFF, de la paroisse St. Landry, décédé, située dans le quartier de Plaisance, dans la paroisse susdite; toutes les propriétés, meubles et immeubles, appartenant à la succession du dit défunt, consistant en:

LA PLANTATION sur laquelle le défunt résidait à l'époque de son décès; contenant treize arpents de front, sur quarante de profondeur, bornée d'un côté, par la terre de la Veuve Antoinette Lambert, et de l'autre par la terre de Louis Vanille, avec toutes les batisses et améliorations existant sur la dite plantation;

Un certain lot ou morceau de Terre, situé et placé dans la paroisse susdite, dans la dite paroisse, sur le bayou Courtableau, borné d'un côté, par la terre de John A. Taylor, et de l'autre par la terre de Stephen W. Wikoff, contenant cinq cents arpents de superficie;

Un certain lot ou morceau de Terre, situé et placé dans la paroisse susdite, dans la dite paroisse et contenant huit cents arpents de superficie;

UN LOT DE TERRE, située dans la paroisse susdite, et placée sur la rive gauche du Bayou Beaufort, de la contenance de huit arpents et demi de front, sur le dit bayou, et de quarante arpents de profondeur, bornée en haut, par la terre de M. D. D. Webb, veuve de dit William Wikoff, et en bas par la terre de Andrews et Wilkins, et contenant trois cents cinquante arpents de superficie, plus ou moins.

Les Bâtisses et Améliorations, existant sur la terre susdite, de M. D. D. Webb, située sur le bayou Beaufort, et joignant la plantation susdite;

Cent Esclaves de divers âges et sexes; un nombre de quels sont trois valets, un forgeron, et un bon charpentier; environ cinq mille (deux de bêtes à cornes de vacherie; deux cent-cinquante têtes de bœufs à cornes douces; soixante chevaux de vacherie; environ cent soixante-dix porcs; quatre-vingt-dix porcs; vingt-deux paires de bœufs de tir; douze chevaux américains; vingt-six mules de trait, quatre dix brutes; trente-trois têtes, chevaux, juments, et poulains, race croisée; un lot, charreux, hermes, pioches, bêches, lances, harnais, colliers, brides, outils de charpentier et de forgeron, trois wagons; une charrette à cheval; une dito à bœufs; une voiture de famille avec harnais; un buggy et harnais; un sulky et harnais; armoires, bureaux, tables, toilettes, sofas, chaises, lits et couchages; un lot de fourrages; un dito de maïs; un lot de farine; un service de porcelaine; une batterie de cuisine; et autres meubles qu'il n'est pas possible de détailler.

Les conditions de la susdite vente seront avantagées aux enchérisseurs, et elles seront annoncées le jour de la vente.

A. GARRIGUES, Juge de Paroisse, Opelousas, 12 Décembre 1844.

COLLEGE FRANKLIN, OPELOUSAS, LE.

LES commissaires du Collège Franklin se font un plaisir d'annoncer que le 1er Septembre prochain, ce collège commencera ses leçons de cette institution commencera le premier Lundi de novembre prochain.

Le Rev. John Beaz, dernièrement de la paroisse de Natchitoches, a été nommé président; à sa profonde érudition dans toutes les branches qui constituent une éducation collégiale, et qui généralement comme professeur classique, sont de son ressort, pour les commissaires, qui se peuvent le recommander au public comme un instituteur digne de sa confiance.

On enseignera dans cette institution, toutes les branches d'une complète éducation collégiale, Latine et Grecque, les mathématiques, la philosophie naturelle, &c., on s'attachera particulièrement à l'enseignement complet et pratique de la langue française.

La session durera dix mois et commencera le 1er Lundi de novembre prochain.

Le prix de l'enseignement est fixé à \$40 par session, et celui de la pension a été réduit à \$120 aussi par session; l'un et l'autre payables, moitié comptant et l'autre moitié le 1er et le 15 septembre.

Les professeurs, qui sont très bien achetés, et qui ont qu'une année extra chargée ne sera imposée; et que le prix de l'enseignement, de la pension, du logement, du blanchissage, du chauffage, et de l'éclairage, ne s'élève qu'à \$160 par session; les parents devront fournir à leurs enfants les livres et les autres articles de librairie.

Les professeurs, qui sont très bien achetés, et qui ont qu'une année extra chargée ne sera imposée; et que le prix de l'enseignement, de la pension, du logement, du blanchissage, du chauffage, et de l'éclairage, ne s'élève qu'à \$160 par session; les parents devront fournir à leurs enfants les livres et les autres articles de librairie.

Les professeurs, qui sont très bien achetés, et qui ont qu'une année extra chargée ne sera imposée; et que le prix de l'enseignement, de la pension, du logement, du blanchissage, du chauffage, et de l'éclairage, ne s'élève qu'à \$160 par session; les parents devront fournir à leurs enfants les livres et les autres articles de librairie.

Les professeurs, qui sont très bien achetés, et qui ont qu'une année extra chargée ne sera imposée; et que le prix de l'enseignement, de la pension, du logement, du blanchissage, du chauffage, et de l'éclairage, ne s'élève qu'à \$160 par session; les parents devront fournir à leurs enfants les livres et les autres articles de librairie.

Les professeurs, qui sont très bien achetés, et qui ont qu'une année extra chargée ne sera imposée; et que le prix de l'enseignement, de la pension, du logement, du blanchissage, du chauffage, et de l'éclairage, ne s'élève qu'à \$160 par session; les parents devront fournir à leurs enfants les livres et les autres articles de librairie.

Les professeurs, qui sont très bien achetés, et qui ont qu'une année extra chargée ne sera imposée; et que le prix de l'enseignement, de la pension, du logement, du blanchissage, du chauffage, et de l'éclairage, ne s'élève qu'à \$160 par session; les parents devront fournir à leurs enfants les livres et les autres articles de librairie.

Les professeurs, qui sont très bien achetés, et qui ont qu'une année extra chargée ne sera imposée; et que le prix de l'enseignement, de la pension, du logement, du blanchissage, du chauffage, et de l'éclairage, ne s'élève qu'à \$160 par session; les parents devront fournir à leurs enfants les livres et les autres articles de librairie.

Les professeurs, qui sont très bien achetés, et qui ont qu'une année extra chargée ne sera imposée; et que le prix de l'enseignement, de la pension, du logement, du blanchissage, du chauffage, et de l'éclairage, ne s'élève qu'à \$160 par session; les parents devront fournir à leurs enfants les livres et les autres articles de librairie.

Les professeurs, qui sont très bien achetés, et qui ont qu'une année extra chargée ne sera imposée; et que le prix de l'enseignement, de la pension, du logement, du blanchissage, du chauffage, et de l'éclairage, ne s'élève qu'à \$160 par session; les parents devront fournir à leurs enfants les livres et les autres articles de librairie.

Les professeurs, qui sont très bien achetés, et qui ont qu'une année extra chargée ne sera imposée; et que le prix de l'enseignement, de la pension, du logement, du blanchissage, du chauffage, et de l'éclairage, ne s'élève qu'à \$160 par session; les parents devront fournir à leurs enfants les livres et les autres articles de librairie.

Les professeurs, qui sont très bien achetés, et qui ont qu'une année extra chargée ne sera imposée; et que le prix de l'enseignement, de la pension, du logement, du blanchissage, du chauffage, et de l'éclairage, ne s'élève qu'à \$160 par session; les parents devront fournir à leurs enfants les livres et les autres articles de librairie.

Les professeurs, qui sont très bien achetés, et qui ont qu'une année extra chargée ne sera imposée; et que le prix de l'enseignement, de la pension, du logement, du blanchissage, du chauffage, et de l'éclairage, ne s'élève qu'à \$160 par session; les parents devront fournir à leurs enfants les livres et les autres articles de librairie.

Les professeurs, qui sont très bien achetés, et qui ont qu'une année extra chargée ne sera imposée; et que le prix de l'enseignement, de la pension, du logement, du blanchissage, du chauffage, et de l'éclairage, ne s'élève qu'à \$160 par session; les parents devront fournir à leurs enfants les livres et les autres articles de librairie.

Les professeurs, qui sont très bien achetés, et qui ont qu'une année extra chargée ne sera imposée; et que le prix de l'enseignement, de la pension, du logement, du blanchissage, du chauffage, et de l'éclairage, ne s'élève qu'à \$160 par session; les parents devront fournir à leurs enfants les livres et les autres articles de librairie.

Les professeurs, qui sont très bien achetés, et qui ont qu'une année extra chargée ne sera imposée; et que le prix de l'enseignement, de la pension, du logement, du blanchissage, du chauffage, et de l'éclairage, ne s'élève qu'à \$160 par session; les parents devront fournir à leurs enfants les livres et les autres articles de librairie.

Les professeurs, qui sont très bien achetés, et qui ont qu'une année extra chargée ne sera imposée; et que le prix de l'enseignement, de la pension, du logement, du blanchissage, du chauffage, et de l'éclairage, ne s'élève qu'à \$160 par session; les parents devront fournir à leurs enfants les livres et les autres articles de librairie.

Les professeurs, qui sont très bien achetés, et qui ont qu'une année extra chargée ne sera imposée; et que le prix de l'enseignement, de la pension, du logement, du blanchissage, du chauffage, et de l'éclairage, ne s'élève qu'à \$160 par session; les parents devront fournir à leurs enfants les livres et les autres articles de librairie.

Les professeurs, qui sont très bien achetés, et qui ont qu'une année extra chargée ne sera imposée; et que le prix de l'enseignement, de la pension, du logement, du blanchissage, du chauffage, et de l'éclairage, ne s'élève qu'à \$160 par session; les parents devront fournir à leurs enfants les livres et les autres articles de librairie.

Les professeurs, qui sont très bien achetés, et qui ont qu'une année extra chargée ne sera imposée; et que le prix de l'enseignement, de la pension, du logement, du blanchissage, du chauffage, et de l'éclairage, ne s'élève qu'à \$160 par session; les parents devront fournir à leurs enfants les livres et les autres articles de librairie.

Les professeurs, qui sont très bien achetés, et qui ont qu'une année extra chargée ne sera imposée; et que le prix de l'enseignement, de la pension, du logement, du blanchissage, du chauffage, et de l'éclairage, ne s'élève qu'à \$160 par session; les parents devront fournir à leurs enfants les livres et les autres articles de librairie.

Les professeurs, qui sont très bien achetés, et qui ont qu'une année extra chargée ne sera imposée; et que le prix de l'enseignement, de la pension, du logement, du blanchissage, du chauffage, et de l'éclairage, ne s'élève qu'à \$160 par session; les parents devront fournir à leurs enfants les livres et les autres articles de librairie.

Les professeurs, qui sont très bien achetés, et qui ont qu'une année extra chargée ne sera imposée; et que le prix de l'enseignement, de la pension, du logement, du blanchissage, du chauffage, et de l'éclairage, ne s'élève qu'à \$160 par session; les parents devront fournir à leurs enfants les livres et les autres articles de librairie.

Les professeurs, qui sont très bien achetés, et qui ont qu'une année extra chargée ne sera imposée; et que le prix de l'enseignement, de la pension, du logement, du blanchissage, du chauffage, et de l'éclairage, ne s'élève qu'à \$160 par session; les parents devront fournir à leurs enfants les livres et les autres articles de librairie.

Les professeurs, qui sont très bien achetés, et qui ont qu'une année extra chargée ne sera imposée; et que le prix de l'enseignement, de la pension, du logement, du blanchissage, du chauffage, et de l'éclairage, ne s'élève qu'à \$160 par session; les parents devront fournir à leurs enfants les livres et les autres articles de librairie.

Les professeurs, qui sont très bien achetés, et qui ont qu'une année extra chargée ne sera imposée; et que le prix de l'enseignement, de la pension, du logement, du blanchissage, du chauffage, et de l'éclairage, ne s'élève qu'à \$160 par session; les parents devront fournir à leurs enfants les livres et les autres articles de librairie.

Les professeurs, qui sont très bien achetés, et qui ont qu'une année extra chargée ne sera imposée; et que le prix de l'enseignement, de la pension, du logement, du blanchissage, du chauffage, et de l'éclairage, ne s'élève qu'à \$160 par session; les parents devront fournir à leurs enfants les livres et les autres articles de librairie.

Les professeurs, qui sont très bien achetés, et qui ont qu'une année extra chargée ne sera imposée; et que le prix de l'enseignement, de la pension, du logement, du blanchissage, du chauffage, et de l'éclairage, ne s'élève qu'à \$160 par session; les parents devront fournir à leurs enfants les livres et les autres articles de librairie.

Abonnements D. Orleans.

COLLEGE MEDICAL DE LA LOUISIANE.

Le cours de lectures annuel de cette institution commencera le 1er Lundi de Novembre 1844 et finira le 31e Samedi de Mars 1845.

John Harrison, M. D.—Physiologie et Pathologie. James Jones, M. D.—Théorie et pratique de la Médecine.

Warren Stone, M. D.—Chirurgie. J. L. Riddell, M. D.—Chimie. A. H. CENAS, M. D.—Accouchemens, &c. W. M. Carpenter, M. D.—Materia Medica et Thérapeutique.

V. DAVID & FILS, Vieille Lécée No. 38, entre les rues Conti et Bienville, Nouvelle-Orléans.

VENANT de recevoir, des manufactures de France et d'Angleterre un assortiment complet de

Quincaillerie et Coutellerie, des meilleurs modèles; La longue expérience de cette maison, est une garantie que les articles choisis par elle, sont de qualité supérieure et calculés pour le marché de la Louisiane. Leur

QUINCAILLERIE AMERICAINE, choisie avec soin et achetée au plus bas prix, leur permet d'offrir aux marchands de la campagne, toutes les marchandises de ce genre qui peuvent leur être utiles, y compris tous les articles de SELLERIE, les plus variés qui jamais furent apportés sur ce marché. Ils ont le plaisir de visiter leur établissement, No. 38 Vieille Lécée.

Le Gazette de St. Martinville est prêt d'imprimer l'article ci-dessus, et d'envoyer son compte à V. David & Fils.

CHARTES DE VISITES—A vendre au bureau du journal.

L'imprimerie du journal se charge d'imprimer sur cartes de visites le nom des personnes qui le désirent.

MEUBLES—Le sous-juge offre au public les articles suivants qu'il est chargé de vendre:

Deux armoires, un bois de lit, un matelas, trois paires de chaussettes, un buffet et un bureau, un petit bureau en bois de 40 pièces; le tout d'ancien bois, et en très bon état pour le commerce. S'adresser au bureau.

JOSEPH ETTER.

VENDRE son marché pour le comptant, au bureau du journal.

ALMANACHS pour 1845: le comique Almanach d'Elton; l'Almanach de poche pour 1845; Almanach de bureau en français pour 1845.

PAINS à caochier à vendre s'adresser à notre bureau.

UN petit lot d'engrais à vendre à bon compte au bureau du Whig de St. Landry.

AVIS.

Le sous-juge informe respectueusement le public que le Steam-Boat

General Morgan, ayant été complètement et soigneusement réparé en août dernier, à la Nouvelle-Orléans, il commença sa voyage à la Nouvelle-Orléans, les 15 et 16 Octobre, au point de départ de la paroisse de St. Landry, et pour la paroisse St. Landry.

MERCREDI, Le quinzième jour de Janvier prochain, 1845.

à la dernière résidence de feu WILLIAM WIKOFF, de la paroisse St. Landry, décédé, située dans le quartier de Plaisance, dans la paroisse susdite; toutes les propriétés, meubles et immeubles, appartenant à la succession du dit défunt, consistant en:

LA PLANTATION sur laquelle le défunt résidait à l'époque de son décès; contenant treize arpents de front, sur quarante de profondeur, bornée d'un côté, par la terre de la Veuve Antoinette Lambert, et de l'autre par la terre de Louis Vanille, avec toutes les batisses et améliorations existant sur la dite plantation;

Un certain lot ou morceau de Terre, situé et placé dans la paroisse susdite, dans la dite paroisse, sur le bayou Courtableau, borné d'un côté, par la terre de John A. Taylor, et de l'autre par la terre de Stephen W. Wikoff, contenant cinq cents arpents de superficie;

Un certain lot ou morceau de Terre, situé et placé dans la paroisse susdite, dans la dite paroisse et contenant huit cents arpents de superficie;

UN LOT DE TERRE, située dans la paroisse susdite, et placée sur la rive gauche du Bayou Beaufort, de la contenance de huit arpents et demi de front, sur le dit bayou, et de quarante arpents de profondeur, bornée en haut, par la terre de M. D. D. Webb, veuve de dit William Wikoff, et en bas par la terre de Andrews et Wilkins, et contenant trois cents cinquante arpents de superficie, plus ou moins.

Les Bâtisses et Améliorations, existant sur la terre susdite, de M. D. D. Webb, située sur le bayou Beaufort, et joignant la plantation susdite;

Cent Esclaves de divers âges et sexes; un nombre de quels sont trois valets, un forgeron, et un bon charpentier; environ cinq mille (deux de bêtes à cornes de vacherie; deux cent-cinquante têtes de bœufs à cornes douces; soixante chevaux de vacherie; environ cent soixante-dix porcs; quatre-vingt-dix porcs; vingt-deux paires de bœufs de tir; douze chevaux américains; vingt-six mules de trait, quatre dix brutes; trente-trois têtes, chevaux, juments, et poulains, race croisée; un lot, charreux, hermes, pioches, bêches, lances, harnais, colliers, brides, outils de charpentier et de forgeron, trois wagons; une charrette à cheval; une dito à bœufs; une voiture de famille avec harnais; un buggy et harnais; un sulky et harnais; armoires, bureaux, tables, toilettes, sofas, chaises, lits et couchages; un lot de fourrages; un dito de maïs; un lot de farine; un service de porcelaine; une batterie de cuisine; et autres meubles qu'il n'est pas possible de détailler.

Les conditions de la susdite vente seront avantagées aux enchérisseurs, et elles seront annoncées le jour de la vente.

A. GARRIGUES, Juge de Paroisse, Opelousas, 12 Décembre 1844.

COLLEGE FRANKLIN, OPELOUSAS, LE.

LES commissaires du Collège Franklin se font un plaisir d'annoncer que le 1er Septembre prochain, ce collège commencera ses leçons de cette institution commencera le premier Lundi de novembre prochain.

Le Rev. John Beaz, dernièrement de la paroisse de Natchitoches, a été nommé président; à sa profonde érudition dans toutes les branches qui constituent une éducation collégiale, et qui généralement comme professeur classique, sont de son ressort, pour les commissaires, qui se peuvent le recommander au public comme un instituteur digne de sa confiance.

On enseignera dans cette institution, toutes les branches d'une complète éducation collégiale, Latine et Grecque, les mathématiques, la philosophie naturelle, &c., on s'attachera particulièrement à l'enseignement complet et pratique de la langue française.

La session durera dix mois et commencera le 1er Lundi de novembre prochain.

Le prix de l'enseignement est fixé à \$40 par session, et celui de la pension a été réduit à \$120 aussi par session; l'un et l'autre payables, moitié comptant et l'autre moitié le 1er et le 1